

**DIAXONHIT**

**BILAN CONSOLIDE**  
(montants en milliers d'euro)

ACTIF	note	31 décembre 2012	31 décembre 2011	PASSIF	note	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Ecart d'acquisition, net	6	16 850	-	Capital social		886	546
Immobilisations incorporelles, nettes	7	599		6 Prime d'émission		102 590	96 783
Immobilisations corporelles, nettes	8	1 223		655 Prime d'apport		9 795	-
Autres actifs à long terme	9	440		379 Réserves et résultats consolidés		(90 670)	(84 899)
				Autres		1 057	1 138
<b>Total actif à long terme</b>		<b>19 112</b>	<b>1 040</b>		<b>Capitaux propres</b>	<b>23 658</b>	<b>13 567</b>
				Avances conditionnées		843	-
				<b>Total Autres fonds propres</b>		<b>843</b>	-
Stocks	10	1 821	203	Provision pour risques et charges		569	632
Créances clients et comptes rattachés (nets)	11	4 108	1 031	<b>Total provision pour risques et charges</b>		<b>569</b>	<b>632</b>
Subventions à recevoir		-	-				
Autres créances à court terme	12	3 651	2 404	Dettes financières, part à plus d'un an		1 867	-
Valeurs mobilières de placement	13	3 143	5 331	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an		131	-
Disponibilités et équivalents de disponibilités	13	6 659	7 594	Produits constatés d'avance à long terme		126	-
				<b>Total dettes à long terme</b>		<b>2 125</b>	-
				Dettes financières, part à moins d'un an		444	-
				Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an		237	15
				Fournisseurs et comptes rattachés		5 870	905
				Dettes fiscales et sociales		3 291	1 463
				Autres dettes à court terme		18	-
				Produits constatés d'avance à court terme		1 438	1 022
<b>Total actif à court terme</b>		<b>19 382</b>	<b>16 563</b>	<b>Total dettes à court terme</b>		<b>11 299</b>	<b>3 404</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>38 494</b>	<b>17 603</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>38 494</b>	<b>17 603</b>

**DIAXONHIT**

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**(montants en milliers d'euro sauf nombre d'actions et données par action)**

	Exercice clos le 31 décembre 2012 12 mois	Exercice clos le 31 décembre 2011 12 mois
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	691	-
Produits de Recherche et Développement	4 375	4 978
Autres produits	16	11
Subventions de Recherche et Développement	305	3
<b>Total des produits</b>	<b>5 387</b>	<b>4 993</b>
 <b>Coût d'achat des marchandises</b>	<b>(449)</b>	<b>-</b>
Dépenses de Recherche et Développement	(6 983)	(7 717)
Frais marketing et commerciaux	(898)	(1 508)
Frais généraux et administratifs	(3 531)	(3 863)
<b>Total dépenses opérationnelles</b>	<b>(11 412)</b>	<b>(13 088)</b>
 <b>Résultat opérationnel</b>	<b>(6 474)</b>	<b>(8 095)</b>
 Charges financières	(48)	(1 365)
Produits financiers	64	1 522
Gain (perte) de change (net)	(184)	227
 <b>Résultat Financier</b>	<b>(168)</b>	<b>384</b>
Charges exceptionnelles	-	(491)
Produits exceptionnels	-	-
 <b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>(491)</b>
 <b>Résultat avant impôts et amortissements des écarts d'acquisition</b>	<b>(6 643)</b>	<b>(8 202)</b>
Produits (charges) d'impôts	943	1 103
Dotation aux amortissement des écarts d'acquisition	(71)	-
 <b>Résultat net</b>	<b>(5 770)</b>	<b>(7 099)</b>
 Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	35 941 997	33 670 511
 <i>Résultat net de base par action</i>	<i>(0,16)</i>	<i>(0,21)</i>
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	<i>(0,16)</i>	<i>(0,21)</i>

**DIAxonhit**

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE**  
**(montants en milliers d'euro)**

	Exercice clos le 31 décembre 2012	Exercice clos le 31 décembre 2011
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net	(5 770)	(7 099)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements des immobilisations corporelles	268	638
Amortissements des immobilisations incorporelles	16	128
Amortissements des écarts d'acquisition	71	-
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	8	29
Dotations aux provisions pour risques et charges	(296)	352
Reprise sur provisions pour risques Primes de Remboursement des Obligations OC	-	(1 254)
Charge d'intérêts d'emprunt d'Obligations OC	-	1 339
Autres	37	41
Variation du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	(132)	(9)
Créances clients	673	142
Crédit d'impôt recherche	423	226
Autres créances à court terme	(776)	(122)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 832	4
Dettes fiscales et sociales	(654)	(273)
Produits constatés d'avance à court terme	(146)	(164)
Produits constatés d'avance à long terme	-	-
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>(4 447)</b>	<b>(6 023)</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations	(87)	(149)
Cessions d'immobilisations	-	77
Acquisition de titres de participation (nette de la trésorerie acquise) (a)	(5 659)	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(5 746)</b>	<b>(72)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital (nette des frais)	5 943	1 364
Remboursement d'emprunt d'Obligations Convertibles	-	(7 968)
Emprunt - avance remboursable	646	-
Remboursement de dettes de crédit-bail	(27)	(66)
Subvention - Produits constatés d'avance à court terme	475	-
Subvention - Produits constatés d'avance à long terme	86	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>7 123</b>	<b>(6 670)</b>
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(3 070)	(12 765)
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités	(52)	84
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	12 925	25 607
<b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture</b>	<b>9 802</b>	<b>12 925</b>
(a) Montant du coût d'acquisition (titres de participations et frais liés à l'acquisition) diminué de l'augmentation de capital votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2012, du versement des dividendes réalisé aux cédants à la date de l'acquisition et du montant de la trésorerie du groupe InGen Biosciences le jour de l'acquisition, tel que reflété dans le tableau ci-dessous :		
	<b>14.12.2012</b>	
Valeur des titres de participation	(19 635)	
Distribution de dividendes	(1 592)	
Augmentation de capital Diaxonhit	10 000	
Trésorerie du groupe InGen Biosciences	5 569	
<b>Total</b>	<b>(5 659)</b>	

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**  
(Montants en milliers d'euro, sauf nombre d'actions et données par action)

	Capital					Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Réserves consolidées	Autres	
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>26 670 034</b>	426	70 392	(53 424)	671	<b>18 066</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	65 516	1	188	-	-	189
Exercice des options de souscriptions d'actions	25 000	0	94	-	-	94
Frais d'opérations financières	-	-	(23)	-	-	(23)
Attribution d'actions gratuites	117 400	2	(2)	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	(8 925)	-	(8 925)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	338	338
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>26 877 950</b>	<b>430</b>	<b>70 649</b>	<b>(62 351)</b>	<b>1 010</b>	<b>9 739</b>
Augmentation de capital	4 161 075	67	15 537	-	-	15 604
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	414 384	7	1 444	-	-	1 450
Exercice des options de souscriptions d'actions	227 450	4	817	-	-	821
Conversion d'Obligations Convertibles	1 076 923	17	6 983	-	-	7 000
Frais d'opérations financières	-	-	(1 201)	-	-	(1 201)
Attribution d'actions gratuites	20 500	0	(0)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(143)	(143)
Résultat de la période	-	-	-	(7 701)	-	(7 701)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(112)	(112)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>32 778 282</b>	<b>524</b>	<b>94 230</b>	<b>(70 052)</b>	<b>756</b>	<b>25 458</b>
Augmentation de capital	463 097	7	1 424	-	-	1 431
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	12 075	0	15	-	-	15
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(236)	-	-	(236)
Attribution d'actions gratuites	63 300	1	(1)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(115)	(115)
Résultat de la période	-	-	-	(7 748)	-	(7 748)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	387	387
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>33 316 754</b>	<b>533</b>	<b>95 431</b>	<b>(77 801)</b>	<b>1 027</b>	<b>19 191</b>
Augmentation de capital	782 718	13	1 475	-	-	1 487
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice des options de souscriptions d'actions	-	-	-	-	-	-
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	(0)
Frais d'opérations financières	-	-	(124)	-	-	(124)
Attribution d'actions gratuites	19 825	0	(0)	-	-	-
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	41	41
Résultat de la période	-	-	-	(7 099)	-	(7 099)
Actions propres	-	-	-	-	71	71
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	71	71
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>34 119 297</b>	<b>546</b>	<b>96 782</b>	<b>(84 899)</b>	<b>1 139</b>	<b>13 568</b>
Augmentation de capital	21 241 703	340	16 160	-	-	16 500
Emission de nouveaux BSA	-	-	-	-	-	-
Exercice de BSA	3 665	0	7	-	-	7
Exercice des options de souscriptions d'actions	-	-	-	-	-	-
Conversion d'Obligations Convertibles	-	-	-	-	-	-
Frais d'opérations financières	-	-	(564)	-	-	(564)
Attribution d'actions gratuites	12 100	0	(0)	-	-	0
Autres - Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(26)	(26)
Résultat de la période	-	-	-	(5 770)	-	(5 770)
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(55)	(55)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>55 376 765</b>	<b>886</b>	<b>112 384</b>	<b>(90 670)</b>	<b>1 058</b>	<b>23 658</b>

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012**

	<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
1.	ACQUISITION DE LA SOCIETE INGEN BIOSCIENCES PAR DIAXONHIT LE 14 DECEMBRE 2012.....	2
2.	NATURE DE L'ACTIVITE .....	2
3.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	4
4.	ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – PARTENARIAT AVEC ALLERGAN .....	10
5.	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012.....	11
6.	ECARTS D'ACQUISITION.....	13
7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	14
8.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	14
9.	AUTRES ACTIFS A LONG TERME .....	15
10.	STOCKS .....	15
11.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....	16
12.	AUTRES CREANCES A COURT TERME.....	16
13.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	17
14.	CAPITAL SOCIAL.....	17
15.	AUTRES FONDS PROPRES .....	21
16.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE.....	22
17.	ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL .....	22
18.	DETTES FINANCIERES .....	22
19.	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	23
20.	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....	24
21.	DETTES FISCALES ET SOCIALES .....	25
22.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	25
23.	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE.....	25
24.	EFFECTIFS.....	26
25.	PRODUITS D'EXPLOITATION .....	26
26.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS .....	27
27.	IMPOTS SUR LES SOCIETES .....	27
28.	HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	28
29.	TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES.....	29
30.	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION.....	29
31.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	30
32.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	31

---

## **1. ACQUISITION DE LA SOCIETE INGEN BIOSCIENCES PAR EXONHIT LE 14 DECEMBRE 2012**

En date du 14 décembre 2012, Exonhit a finalisé l'acquisition de 100% du capital de la société InGen BioSciences ("IBS") auprès de ses fondateurs et de ses actionnaires financiers. Le paiement des actions d'IBS ayant été effectué en espèces et par émission d'actions nouvelles d'Exonhit, la date d'acquisition a été fixée au jour de l'approbation de l'émission des actions nouvelles par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont aussi approuvé le changement de nom du nouveau groupe créé qui devient Diaxonhit.

Les états financiers du groupe Diaxonhit (ci-après "Diaxonhit" ou "la Société") présentés au 31 décembre 2012 intègrent donc le groupe IBS acquis avant la fin de l'exercice. La consolidation du groupe IBS dans les comptes de Diaxonhit est reflétée de la manière suivante :

- Diaxonhit consolide les comptes de la maison mère Diaxonhit, de sa filiale américaine, Exonhit Therapeutics Inc., de sa filiale française IBS, et des deux filiales d'IBS, InGen en France et Gamma en Belgique. L'ensemble IBS, InGen et Gamma constitue le groupe IBS.
- Au niveau du compte de résultat : les produits et les charges encourus par le groupe IBS entre le 15 et le 31 décembre se cumulent aux produits et charges comptabilisés par Diaxonhit et sa filiale américaine entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012.
- Au niveau du bilan : l'entrée du groupe IBS se matérialise par une « entrée de périmètre » au 14 décembre 2012. L'évolution des postes du bilan consolidé du groupe IBS entre le 15 décembre et le 31 décembre 2012 s'ajoute aux variations constatées chez Diaxonhit et sa filiale américaine entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012.

## **2. NATURE DE L'ACTIVITE**

Diaxonhit est un acteur intégré du diagnostic in-vitro de spécialités, leader en France dans le domaine des tests liés à la transplantation. La Société intervient du développement à la commercialisation de produits diagnostiques. Elle développe aussi, pour son propre compte ou dans le cadre de partenariats avec de grands groupes industriels, des produits dans le domaine thérapeutique.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Diaxonhit a un réseau étendu de commercialisation. A travers sa filiale InGen, elle commercialise et assure le service après-vente, principalement sous contrats d'exclusivité, de kits de diagnostic in vitro et d'automates de pointe, essentiellement dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses et de l'auto-immunité, de produits de contrôle de qualité et de tests rapides, parmi lesquels Tétanos Quick Stick®, son produit propriétaire.

La Société possède un portefeuille diversifié de produits en développement, incluant :

- Des diagnostics innovants, à la fois moléculaires et non-moléculaires, répartis sur trois grands domaines de spécialités : l'immuno-infectieux, la maladie d'Alzheimer et le cancer,
- Des médicaments (EHT0202) et des molécules (EHT/AGN 0003) dans le domaine thérapeutique.

Diaxonhit est basée à Paris et à Chilly-Mazarin en région parisienne.

La maison mère Diaxonhit a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Diaxonhit est cotée sur le marché NYSE Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427) et fait partie

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

de l'indice NYSE Alternext OSEO Innovation. Diaxonhit publie en ligne ses informations sur le site : <http://www.diaxonhit.com>.

**Activités commerciales :**

Par l'intermédiaire de sa filiale InGen, société établie en 1993, Diaxonhit est un des leaders du marché du diagnostic in-vitro français, reconnu en particulier dans le domaine de la transplantation.

L'offre de produits couvre un large panel de pathologies dans le but d'apporter des solutions « clés en main » aux équipes médicales dans le domaine de la transplantation, la micro-biologie, l'auto-immunité et le contrôle de qualité.

Diaxonhit est le leader en France des tests du HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) qui permettent d'évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre de greffes d'organes et de moelle, ainsi que dans le monitoring de ces transplantations. Ces tests de diagnostic sont distribués en exclusivité pour One Lambda, leader mondial du HLA et filiale du groupe américain Thermo-Fischer Scientific.

La Société distribue également des tests d'immuno-analyse pour des partenaires européens et américains et vend son test propriétaire, Tétanos Quick Test ® ("TQS"), test rapide utilisé en service d'urgence pour l'évaluation de la protection immunitaire des patients contre le tétanos. TQS est produit par Gamma, la filiale belge de Diaxonhit.

En complément de la commercialisation des tests, Diaxonhit assure le service après-vente d'une importante base d'automates, en particulier des équipements développés par Luminex et installés dans les laboratoires hospitaliers, les centres de transfusion sanguine (EFS) et les laboratoires d'analyses privés de biologie médicale.

**Savoir-faires et plateformes technologiques :**

La Société a mis au point des technologies propriétaires permettant d'exploiter des processus biologiques génomiques qui jouent un rôle reconnu dans les maladies. Cette expertise a permis à la Société de construire une plateforme moléculaire de découverte de diagnostics innovants et de nouveaux médicaments.

La Société utilise ainsi des biopuces dont le contenu est propriétaire et qui sont intégrées à sa plateforme de découverte. Celle-ci, combinée au savoir-faire de Diaxonhit pour identifier les séquences d'événements moléculaires et cellulaires associées aux maladies (difficilement détectables au moyen d'autres technologies) permet d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques et de nouveaux biomarqueurs.

Par ailleurs, une activité de développement protéomique est mise en œuvre à travers une plateforme technique permettant l'identification de protéines d'intérêt jusqu'à leur sélection et utilisation dans un test de diagnostic. Cette plateforme permet l'identification de protéines bactériennes, le clonage des gènes d'intérêt, la production, la purification et l'évaluation des protéines identifiées.

Des brevets portant à la fois sur la plateforme génomique et ses applications sont déjà accordés aux Etats-Unis et en Europe. Ces brevets couvrent non seulement la mise au point et la conception d'outils de recherche, notamment des biopuces, mais aussi leurs applications dans des domaines aussi fondamentaux que les diagnostics, les traitements médicamenteux personnalisés ou la détection d'effets indésirables.

## **Développement et portefeuille de produits :**

Diaxonhit possède une solide expertise dans le développement de tests de diagnostic in vitro depuis l'étape de définition des futurs produits jusqu'à leur industrialisation et enregistrement réglementaire. La Société exploite également son savoir-faire et sa propriété intellectuelle dans le domaine thérapeutique.

Cette exploitation est réalisée, d'une part, en menant ses propres développements dans le domaine des maladies neurodégénératives, des cancers et des maladies infectieuses et, d'autre part, dans le cadre de consortium et d'accords de collaboration avec des laboratoires pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des instituts de recherche comme Allergan, Pfizer, Erytech et l'Institut Gustave Roussy.

Dans le cadre de ces développements, la Société a une politique active de gestion de sa propriété industrielle, et dépose des brevets couvrant spécifiquement ses tests et leur signature.

A ce jour, Diaxonhit développe principalement les diagnostics suivants :

- AclarusDx™, un test sanguin pour la maladie d'Alzheimer développé en propre et qui a obtenu le marquage CE le 15 mars 2011. Dans ce cadre, la Société a signé un accord avec Almac Diagnostics Ltd, un laboratoire centralisé agréé, qui effectuera le test pour son compte. AclarusDx™ est actuellement en cours d'introduction dans des centres mémoire français dans le cadre d'une étude clinique observationnelle en vie réelle dont l'objectif est d'en finaliser le positionnement dans le processus actuel de diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Une étude pilote du test est également en cours aux Etats-Unis pour en évaluer les performances sur ce marché.
- EHT Dx15, un test tissulaire pour le cancer de la thyroïde, également développé en propre. L'objectif de ce test est de permettre d'identifier le caractère malin ou bénin d'un nodule thyroïdien indéterminé, à partir d'un échantillon prélevé par cytoponction à l'aiguille fine. Après avoir validé auprès des experts le besoin clinique et le positionnement du test, une étude pilote de faisabilité a été conclue avec succès. L'étude d'identification de la signature est en cours.
- BJI Inoplex, un test pour la détection sérologique des infections à staphylocoques chez des porteurs de prothèse de hanche ou de genou. La 1ère génération de ce test a déjà obtenu le marquage CE. Une deuxième génération, incluant une couverture plus large des organismes infectieux ciblés, est en cours de développement dans le cadre d'une étude clinique de validation.

Dans le domaine thérapeutique, Diaxonhit poursuit ses travaux en collaboration avec Allergan, moyennant une rémunération annuelle fixe à laquelle s'ajoute la facturation de prestations spécifiques.

Enfin, la Société dispose en propre et en partenariat d'autres candidats produits à des stades plus précoces.

## **3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **3.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes**

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-02) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose des fonds propres suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2012 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 9,8 millions d'euros (cf Note 13) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité et comptes à terme, auprès de la Société Générale, de la BNP Paribas et du CIC en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

**3.2. *Périmètre et principes de consolidation***

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Diaxonhit et de ses filiales : IBS et InGen en France, GAMMA en Belgique et Exonhit Therapeutics, Inc aux Etats Unis. Les soldes et opérations réciproques entre sociétés du groupe ont été éliminés.

**3.3. *Conversion des comptes des filiales étrangères***

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante:

- les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période,

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Autres » des capitaux propres consolidés.

**3.4. *Opérations en devises***

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

En ce qui concerne les pertes de change latentes liées à la conversion des créances à long terme entre Diaxonhit et sa filiale américaine, une augmentation des pertes de change latentes a été comptabilisée en écart de conversion dans les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012 pour un montant de K€ 122, puisque postérieurement à la réorganisation de la filiale, l'activité de celle-ci se poursuit. Au 31 décembre 2011, il avait été constaté une reprise de provision de K€ 202, le règlement de ces dettes n'étant pas susceptible de survenir dans un avenir prévisible au 31 décembre 2012

**3.5. *Produits d'exploitation***

Les produits d'exploitation de la Société proviennent principalement des activités liées :

- A la commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro, réalisée par la filiale InGen, sur un territoire couvrant essentiellement la France, le Benelux et la Corée,
- A la recherche et développement menée par Diaxonhit et par la société InGen BioSciences.

### **Les produits d'exploitation de la Société, issus de l'activité de commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro**

Ils sont constitués principalement par les ventes de produits de Diagnostic In Vitro (réactifs et automates) et par la facturation aux laboratoires publics et privés, clients du groupe, des interventions du service après-vente réalisées sur les automates mis à disposition ou vendus.

- Les revenus liés à la vente des réactifs et des automates sont reconnus en comptabilité au moment du transfert de propriété, c'est-à-dire en général au moment de leur expédition,
- Les prestations de service après-vente donnant lieu à facturation, sont quant à elles comptabilisées en fonction de l'avancement des travaux réalisés. Les facturations relatives à des prestations non encore réalisées sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

### **Les produits d'exploitation de la Société, issus des activités de Recherche et Développement,**

Ils incluent des produits de recherche et développement, des produits liés aux ventes de services et des subventions reçues d'organismes publics.

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre la Société et des partenaires stratégiques pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, la Société reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable reçu à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge du Groupe, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par la Société au programme de recherche, soit ils représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général appliqué un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux ;
- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement* : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape clé.

Les ventes de service SpliceArray sont reconnues lorsque la prestation a été réalisée.

La Société comptabilise dans ces produits d'exploitation les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les revenus issus de ces subventions, s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme, sont enregistrés en produits selon le pourcentage d'avancement du projet, à défaut de phases prédefinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises à la Société.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

### **3.6.      *Ecarts d'acquisition***

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans.

Lors de l'arrêté des comptes, la Société reconside systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables, notamment relatif à l'excédent brut d'exploitation, montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, la Société réalise un test de dépréciation, et calcule la valeur recouvrable de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés, avec une prise en compte d'une valeur terminale fondée sur un taux de croissance à long terme des produits. Si la valeur recouvrable ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise un amortissement exceptionnel dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition », égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition et sa valeur recouvrable.

### **3.7.      *Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant***

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. A compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état offre la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2012 s'élève à K€ 943 contre K€ 1 103 au titre de l'exercice 2011.

### **3.8.      *Immobilisations incorporelles***

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans et 5 ans.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement soit de trois ou cinq ans. Les coûts internes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors de l'arrêté des comptes, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, la Société réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

### **3.9. *Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<b>Méthode</b>	<b>Durée</b>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 ans
Outilage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère à la Société les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation. En 2011, à la suite de la réorganisation de la filiale américaine de la Société, des amortissements exceptionnels ont été comptabilisés, correspondant principalement à des ventes et des mises au rebut de matériels de laboratoire pour K€ 61, et à l'amortissement exceptionnel d'agencements de bureaux et laboratoires pour K€ 167. Aucun amortissement exceptionnel n'a été comptabilisé au 31 décembre 2012.

### **3.10. *Stocks***

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

---

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

### ***3.11. Créances clients***

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable de la créance client, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement.

### ***3.12. Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement***

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

### ***3.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite***

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf note 16).

### ***3.14. Risque de crédit et risque de concentration***

La Société opère dans les domaines diagnostiques et thérapeutiques. Elle assure le développement des produits jusqu'à leur commercialisation.

La part du chiffre d'affaires réalisée avec Allergan dans le cadre des accords de Recherche et Développement s'est élevée à K€ 4 178 soit environ 77,6% des produits d'exploitation. Au cours de l'exercice 2011, la part du chiffre d'affaires R&D réalisée avec Allergan s'était élevée à K€ 4 820 soit environ 96,6% des produits d'exploitation.

### ***3.15. Résultat exceptionnel***

Le résultat exceptionnel comprend les événements majeurs intervenus pendant l'exercice comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ces éléments comprennent les coûts de restructuration (loyers, indemnités...), ainsi que les amortissements exceptionnels d'immobilisations (corporelles et incorporelles).

**3.16. Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de renversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

**3.17. Résultat net par action**

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

**3.18. Options et bons de souscription d'actions**

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

**3.19. Droit individuel à la formation (DIF)**

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

**4. ACCORD DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – PARTENARIAT  
AVEC ALLERGAN**

Le 20 décembre 2002, la Société a signé un accord de collaboration avec la société Allergan Sales L.L.C. (« Allergan »), une filiale d'Allergan, Inc., société pharmaceutique américaine cotée au *New York Stock Exchange*. La collaboration avec Allergan porte sur le développement de nouveaux médicaments dans les domaines de l'ophtalmologie, de la douleur et des maladies neurodégénératives. En rémunération des efforts de recherche réalisés par la Société dans le cadre de cette collaboration, Allergan effectue des paiements annuels de recherche et développement. Ces paiements sont ajustés à la hausse chaque année en fonction de la progression de l'indice PPIPP (*Producer Price Index for Pharmaceutical Preparation*) publié par le *U.S. Department of Labor, Bureau of Labor statistics*. La Société peut également recevoir des paiements d'Allergan liés au franchissement d'étapes clés du programme. Outre ces paiements, la Société recevra des redevances sur les ventes de produits issus de cette collaboration. La Société a également des options de co-développement et co-commercialisation dans des domaines thérapeutiques qui sont en dehors des secteurs stratégiques clés d'Allergan. En cas d'exercice de ces options, Diaxonhit recevra une part des profits sur tous les médicaments commercialisés faisant l'objet des options exercées.

Dans un premier temps, les demandes de brevets sur les cibles et sur les méthodes d'utilisation de ces cibles issues de la collaboration sont la propriété de la Société qui garde le droit de prendre toutes les décisions de protection de propriété industrielle en consultation avec le comité scientifique en charge

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

de superviser et de gérer cette collaboration. Cependant, sur certaines cibles sélectionnées, les demandes de brevets feront l'objet d'une propriété conjointe entre Allergan et Diaxonhit. Allergan possédera des droits exclusifs mondiaux sur les composés développés dans les domaines de l'ophtalmologie et de la douleur. La Société dispose d'une option pour exercer les droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration dans le champ d'applications autres que la douleur, l'ophtalmologie et les maladies neurodégénératives. Ces droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration cessent en cas de non-respect des clauses contractuelles.

Cette collaboration avait initialement une durée de cinq ans. Allergan et la Société ont depuis conclu plusieurs avenants prolongeant la collaboration des deux sociétés. Le 16 septembre 2011, un quatrième avenir prolongeant la collaboration de deux ans jusqu'à décembre 2013 a été signé.

En parallèle, un accord de conseil a été signé en mars 2008 avec les fondateurs de la Société qui continuent à soutenir l'effort de recherche. Cet accord est prolongé pour une durée similaire à celle des avenants au contrat avec Allergan.

Les paiements de R&D effectués par Allergan à Diaxonhit dans le cadre de l'avenant de septembre 2011 ont été redéfinis pour les deux années et certains autres termes du contrat ont été revus.

## 5. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2012

### 5.1. *Acquisition du Groupe InGen BioSciences - Naissance du nouveau groupe Diaxonhit*

En date du 5 novembre 2012, Exonhit a conclu un accord pour l'acquisition de l'intégralité du capital de la société InGen BioSciences auprès de ses fondateurs et de ses actionnaires financiers, Innoven Partenaires et Amundi. Le paiement des actions d'IBS ayant été effectué en espèces et par émission d'actions nouvelles d'Exonhit, la date d'acquisition a été fixée au jour de l'approbation de l'émission des actions nouvelles par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le 14 décembre 2012.

Le tableau suivant présente les informations Pro forma sur l'exercice 2012 (12 mois) du nouveau groupe constitué en prenant pour hypothèse une acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

Données Pro forma*	Ingen Biosciences 12 mois	Diaxonhit 12 mois	Amortissement de l'écart d'acq. 12 mois	Total 12 mois
Données en milliers d'euros				
Produits d'exploitation	23 935	4 686	-	28 621
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	(1 692)	(1 692)
Résultat net	1 093	(5 734)	(1 692)	(6 332)

\* dans l'hypothèse d'une acquisition réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Le prix d'acquisition d'un montant total de 18,6 millions d'euros a été payé à hauteur de 8,6 millions d'euros en numéraire et, pour 10,0 millions d'euros par émission d'actions nouvelles Diaxonhit en faveur des actionnaires d'InGen BioSciences. Cette émission d'actions a été soumise à l'approbation des actionnaires de Diaxonhit réunis en assemblée générale extraordinaire le 14 décembre 2012 (Cf. paragraphe 6)

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**5.2. Obtention d'une subvention de la Commission Européenne (Consortium RESPONSIFY)**

Au cours du premier trimestre, la Société a obtenu une subvention de K€ 418 de la Commission Européenne, dans le cadre de sa participation au consortium européen RESPONSIFY. K€ 313 ont été payés à Diaxonhit au démarrage du projet au cours du premier semestre 2012. Ce consortium de médecine personnalisée en oncologie rassemble 12 partenaires et a pour but d'identifier des biomarqueurs de réponse aux traitements anti-HER2 (Herceptine) et anti-angiogénique (Avastin), deux agents chimiothérapeutiques fréquemment utilisés pour traiter les femmes atteintes de cancer du sein, puis de transformer ces biomarqueurs en tests IVD marqués CE et donc approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Diaxonhit est notamment responsable d'assurer la protection de la propriété intellectuelle générée autour des signatures et des tests dérivés, ainsi que le marquage CE et la commercialisation des tests prédictifs identifiés sur sa plateforme technologique.

**5.3. Obtention d'une aide d'OSEO dans le cadre du projet TEDAC de médecine personnalisée dans le traitement du cancer**

En juin 2012, préalablement à l'acquisition du groupe InGen Biosciences, Exonhit et InGen BioSciences ont obtenu respectivement une aide financière de K€ 1 928 et K€ 980 d'OSEO, dans le cadre de leurs participations à un consortium de recherche mené par Erytech Pharma et financé sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle ».

TEDAC - OSEO <i>Données en milliers d'euros</i>	Avances remboursables	Subventions	Total
Exonhit	1 092	836	1 928
InGen Biosciences	421	559	980
<b>Total</b>	<b>1 513</b>	<b>1 395</b>	<b>2 908</b>

Cette aide financière est composée d'une subvention d'un montant de K€ 1 395 et d'une avance conditionnée d'un montant de K€ 1 513.

Au démarrage du projet, Exonhit et InGen Biosciences ont respectivement encaissés K€ 1 127 et K€ 311 (cf Note 15) :

TEDAC - OSEO <i>Données en milliers d'euros</i>	Avances remboursables	Subventions	Total
Exonhit	642	485	1 127
InGen Biosciences	77	234	311
<b>Total</b>	<b>719</b>	<b>719</b>	<b>1 438</b>

Autour d'Erytech Pharma, chef de file, ce consortium rassemble Diaxonhit, InGen BioSciences, l'AP-HP (Service d'Anatomie Pathologique, Hôpital Beaujon), l'Inserm, l'Université Paris-Diderot (unité mixte 773, Centre de Recherche Biomédicale Bichat-Beaujon). Il a pour but de mettre au point de façon optimisée des thérapies enzymatiques innovantes pour traiter des cancers radio- ou chimio-résistants, et de développer des outils permettant une prise en charge personnalisée des patients. Ce projet labellisé par le Pôle de Compétitivité Lyonbiopôle se déroulera sur 8 ans. La subvention totale accordée au consortium s'élève à environ 10,7 millions d'euros.

Exonhit et InGen Biosciences ont été choisies pour intervenir :

- Dans les deux phases du projet avec sa technologie propriétaire Genome Wide SpliceArray™ (GWSA) qui permet d'étudier le profil transcriptomique de tumeurs, et pour sa compétence à développer des tests diagnostiques. La Société sera notamment responsable de l'identification de biomarqueurs de prédisposition à la réponse thérapeutique dans l'optique de réduire les risques liés au développement des traitements ; et du développement d'un diagnostic compagnon des thérapies

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

enzymatiques qui permettra d'identifier les patients répondeurs, améliorant ainsi leur prise en charge personnalisée.

- Dans le développement d'un test de suivi de l'action médicamenteuse sur les patients traités. Les objectifs de cette partie sont le développement, l'industrialisation et la mise sur le marché de 4 tests analytiques basés sur la technique ELISA permettant de suivre l'efficacité des thérapies enzymatiques grâce aux dosages des acides aminés résiduels circulant dans le plasma.

#### 5.4. *Augmentation de capital*

Au cours du deuxième trimestre, Diaxonhit a réussi une augmentation de capital réservée d'un montant d'environ K€ 454, après exercice de l'option de sur-allocation, auprès de différents investisseurs dans le cadre de la Loi TEPA.

Diaxonhit a également réalisé en fin d'année deux augmentations de capital d'un montant de K€ 4 360 et K€ 1 686 par voie de placement privé. Conformément aux objectifs annoncés, la société a utilisé le produit de ces placements pour financer partiellement la part en numéraire, s'élevant à 8,6 millions d'euros, du prix d'acquisition d'InGen BioSciences.

### 6. ECARTS D'ACQUISITION

L'acquisition du groupe InGen BioSciences au 14 décembre 2012 a généré la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de K€ 16 920. Il représente la différence entre le prix payé et la valeur des actifs et passifs de la société acquise à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

*Données en milliers d'euros*

---

Détail du prix d'acquisition

Paiements en numéraire des titres	8 612
Emission de titres *	10 000
<b>total</b>	<b>18 612</b>

Frais liés à l'acquisition 1 023

**Total coût d'acquisition 19 635**

Situation nette acquise InGen Biosciences  
au 14 décembre 2012 2 715

**Ecart d'acquisition 16 920**

\* 12 820 446 titres émis au prix de 0,78 euros par titre

Du fait de la proximité des dates de clôture et d'acquisition, le groupe procédera en 2013 à des analyses complémentaires en vue d'apprecier de façon définitive la valeur des actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise. De ce fait, l'écart d'acquisition établi sur une base provisoire en 2012, pourrait être modifié en 2013. Cet écart d'acquisition est amorti de façon linéaire sur une durée de 10 ans. La charge d'amortissement comptabilisée sur l'exercice 2012 s'élève à K€ 71. La valeur nette comptable de cet écart d'acquisition au 31 décembre 2012 s'élève à K€ 16 850.

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

## 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2011	Entrée de Périmètre <i>InGen Biosciences</i>	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2012
			Augmentation	Diminution		
Licences, brevets, logiciels, marques	871	839	11	-	-	1 721
Immobilisations en cours	-	-	3	2	-	1
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>871</b>	<b>839</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1 722</b>

CTA : Variation de change

AMORTISSEMENTS	31.12.2011	Entrée de Périmètre <i>InGen Biosciences</i>	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2012
			Dotations	Reprises		
Licences, brevets, logiciels, marques	865	241	16	-	-	1 123
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>865</b>	<b>241</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 123</b>
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>6</b>	<b>597</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>599</b>

Les charges d'amortissement se sont élevées à respectivement K€ 16 et K€ 128 pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, et sont principalement présentées sur la ligne Dépenses de Recherche et Développement au compte de résultat.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2011	Entrée de Périmètre <i>InGen Biosciences</i>	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2012
			Augmentation	Diminution		
Installation agencements divers	3 237	523	57	-	(23)	3 795
Equipements de laboratoire	2 971	478	-	-	-	3 449
Automates DMDIV	-	1 247	13	20	-	1 240
Matériel de bureau et informatique	814	392	21	3	(2)	1 223
Autres immobilisations corporelles	-	20	-	-	-	20
Immobilisations en cours	26	-	-	24	-	2
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>7 049</b>	<b>2 661</b>	<b>91</b>	<b>47</b>	<b>(24)</b>	<b>9 730</b>

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

AMORTISSEMENTS	31.12.2011	Entrée de Périmètre <i>InGen Biosciences</i>	VARIATIONS		CTA	BILAN Fin Exercice 31.12.2012
			Dotations	Reprises		
Installation agencements divers	2 875	296	86	-	(23)	3 234
Equipements de laboratoire	2 809	405	98	-	-	3 312
Automates DMDIV	-	853	8	7	-	854
Matériel de bureau et informatique	710	327	57	2	(2)	1 090
Autres immobilisations corporelles	-	16	-	-	-	16
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>6 394</b>	<b>1 897</b>	<b>250</b>	<b>9</b>	<b>(25)</b>	<b>8 507</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>655</b>	<b>764</b>	<b>(158)</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>1 223</b>

CTA : Variation de change

Pour les exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011, les dotations aux amortissements s'élèvent respectivement à K€ 159 et K€ 638, et sont principalement présentées sur la ligne Dépenses de Recherche et Développement au compte de résultats.

Les automates de Diagnostic In Vitro, mis à disposition par InGen auprès des laboratoires privés et publics, clients du groupe, sont généralement financés au travers de contrats de crédit-bail. Le montant en valeur brute de ces immobilisations en crédit-bail s'élève au 31 décembre 2012 à K€ 668. Les amortissements cumulés au 31 décembre s'élèvent à K€ 306. Une dotation de K€ 7 a été enregistrée sur l'année 2012 (entre le 15 et le 31 décembre 2012).

## 9. AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme correspondent principalement :

- Aux dépôts de garantie pour K€ 400, dont une lettre de crédit donnée par Exonhit Therapeutics, Inc en garantie de ses loyers immobiliers à hauteur de K€ 183 au 31 décembre 2012.
- A la partie non investie du contrat de liquidité mis en place en mai 2009, pour K€ 40 au 31 décembre 2012,

## 10. STOCKS

Au 31 décembre 2012, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics In Vitro (réactifs) et de pièces détachées d'automates pour un montant de K€ 1 710, en lien avec l'activité de commercialisation d'InGen.

Concernant l'activité de recherche et développement, la Société comptabilise les différents modèles de biopuces en stock pour un montant net de K€ 111 au 31 décembre 2012.

## 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2012, elles s'élèvent à K€ 4 302 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ 194, pour atteindre un montant de valeur nette de K€ 4 108.

Elles sont principalement constituées au 31 décembre par:

- Des créances vis-à-vis de la société Allergan pour un montant de K€ 970,
- Des créances vis-à-vis de l'ensemble des clients d'InGen pour un montant net de K€ 3 041.

## 12. AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)	<u>31.12.2012</u>	<u>31.12.2011</u>
Créances de TVA.....	1 529	509
Crédit d'impôt recherche.....	1 159	1 103
Charges constatées d'avance.....	771	575
Avances au personnel.....	14	-
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir, débiteurs divers.....	87	126
Produits à recevoir (dégrevement de TP).....	91	91
 <b>Total autres créances à court terme.....</b>	<b><u>3 651</u></b>	<b><u>2 404</u></b>

Il convient de signaler que les créances de TVA 2012 comprennent la TVA sur article 259B (K€ 305) provenant principalement de refacturations avec la filiale américaine. Cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi le passif du bilan au poste « dettes fiscales et sociales » (cf Note 21), de TVA sur factures à recevoir pour K€ 296, et un crédit de TVA de K€ 510 dont K€ 300 en attente de remboursement.

L'augmentation des Autres créances à court terme s'explique principalement par la consolidation du groupe InGen BioSciences dans les comptes de la société au 31 décembre 2012. Le contributif de la société acquise est repris dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	<u>31.12.2012</u>
Créances de TVA.....	563
Crédit d'impôt recherche.....	226
Charges constatées d'avance.....	152
Avances au personnel.....	14
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir,	32
 <b>Total autres créances à court terme.....</b>	<b><u>987</u></b>

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année. Ce crédit est donc inscrit en autres créances à court terme.

### **13. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT, TRESORERIE, ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2012	2011
Valeurs mobilières de placement.....	3 143	5 331
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	6 659	7 594
<b>Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement</b>	<b>9 802</b>	<b>12 925</b>

Au 31 décembre 2012, les valeurs mobilières de placement sont composées de :

- SICAV de trésorerie pour un montant de K€ 293
- comptes à terme non bloqués pour un montant de K€ 2850

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élèvent à K€ 7 contre K€ 9 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de nos activités, une partie de la trésorerie est constituée de dollars américains.

### **14. CAPITAL SOCIAL**

#### *14.1. Capital social actuel*

Au 31 décembre 2012, le capital social de la société mère est composé de 55.376.765 actions d'une valeur nominale de 0,016 €, toutes de même catégorie, dont 21.257.468 nouvelles actions émises au cours de l'exercice 2012.

Au cours de l'exercice 2012, 21.257.468 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 12.100 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 360.260 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA ») ;
- 8.060.997 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre de placements privés avec suppression du droit préférentiel de souscription afin de financer partiellement la partie en numéraire de l'acquisition de la société InGen BioSciences ;
- 12.820.446 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles en rémunération de l'apport des actions de la société InGen BioSciences,
- 3 665 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles du fait de l'exercice de 36 650 bons de souscription par la Société Générale en date du 31 décembre 2012.

Le 21 mars 2012, la Société a émis 12.100 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,016 €, résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement, soit une augmentation du capital d'un montant nominal de 193,60 €.

Le 25 mai 2012, la Société a émis 360.260 actions nouvelles au prix de souscription de 1,26 € par action dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre de la loi « TEPA », soit un montant

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

total levé de € 453.927,60 (dont € 5.764,16 de valeur nominale et € 448.163,44 de prime d'émission). Les frais liés à cette opération (€ 49.807,90) ont été imputés en totalité sur la prime d'émission.

Le 12 novembre 2012, la Société a émis 5.813.331 actions nouvelles au prix de souscription de 0,75 € par action dans le cadre d'un placement privé avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes afin de financer partiellement la partie en numéraire de l'acquisition de la société InGen BioSciences, soit un montant total levé de € 4.359.998,25 (dont € 93.013,30 de valeur nominale et € 4.266.984,95 de prime d'émission). Les frais liés à cette opération (€ 189.331,39) ont été imputés en totalité sur la prime d'émission.

Le 4 décembre 2012, la Société a émis 2.247.666 actions nouvelles au prix de souscription de 0,75 € par action dans le cadre d'un placement privé avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes afin de financer partiellement la partie en numéraire de l'acquisition de la société InGen BioSciences, soit un montant total levé de € 1.685.749,50 (dont € 35.962,65 de valeur nominale et € 1.649.786,85 de prime d'émission). Les frais liés à cette opération (€ 73.715,73) ont été imputés en totalité sur la prime d'émission.

Le 14 décembre 2012, la Société a émis 12.820.446 actions nouvelles au prix unitaire de 0,78 € par action en rémunération de l'apport d'actions InGen BioSciences ayant donné lieu au versement en numéraire d'une soultre de 10,72 €, soit un montant total d'apport de € 9.999.958,60 (dont € 205.127,14 de valeur nominale, € 9.794.820,74 de prime d'apport et 10,72 € de soultre versée en numéraire). Les frais liés à cette opération (€ 251.559,50) ont été imputés en totalité sur la prime d'apport.

Le 31 décembre 2012, il a été émis et délivré 3.665 actions nouvelles par action en conséquence de l'exercice par leurs titulaires de 36.650 bons de souscription d'actions donnant droit à 3.665 actions au prix d'exercice de 1,95 € par action, soit un montant total de fonds levés de € 7.146,75 (dont 58,64 € de valeur nominale et € 7.088,11 de prime d'émission).

#### *14.2. Capital potentiel*

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises à la suite de la levée des options de souscription d'actions attribuées (767.957), de l'acquisition des actions gratuites non encore acquises (126.893) et de l'exercice de bons de souscription d'actions (4.420.426) est de 5.315.276 actions, représentant environ 9,60 % du capital de la Société sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

##### *Options de souscription d'actions*

Au 31 décembre 2012, la Société a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les options de souscription d'actions en circulation attribuées et non annulées, qu'elles soient exerçables ou non encore exerçables, donnent droit à la souscription de 767.957 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Libellé du plan	Date de l'octroi	Prix exercice du plan (€)	Délai fiscal	Date échéance du plan	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées	Nombre options exercées	Solde options	Nombre d'options non encore acquises	Nombre d'options exercables
Plan 1998	27/01/1999	0,016	27/01/2004	27/01/2009	238 000	(109 000)	(129 000)	-	-	-
Plan 2000	09/05/2000	1,25	09/05/2004	09/05/2010	441 000	(84 000)	(357 000)	-	-	-
Plan 2000	08/01/2001	4,3	08/01/2005	08/01/2011	60 000	(56 500)	(3 500)	-	-	-
Plan 2000	29/03/2001	4,3	29/03/2005	29/03/2011	189 000	(131 350)	(57 650)	-	-	-
Plan 2000	05/03/2002	3,75	05/03/2006	05/03/2012	308 900	(136 700)	(172 200)	-	-	-
Plan 2000	09/07/2002	3,75	09/07/2006	09/07/2012	54 900	(12 600)	(42 300)	-	-	-
Plan 2001	03/12/2002	3,75	03/12/2006	03/12/2012	77 000	(34 500)	(42 500)	-	-	-
Plan 2001	31/03/2003	3,75	31/03/2007	31/03/2013	201 300	(48 700)	(70 160)	82 440	-	82 440
Plan 2001	05/12/2003	3,75	05/12/2007	05/12/2013	13 000	-	(800)	12 200	-	12 200
Plan 2001	31/03/2004	3,75	31/03/2008	31/03/2014	252 392	(108 199)	(46 690)	97 503	-	97 503
Plan 2005	17/11/2005	2,89	17/11/2009	17/11/2015	21 000	-	-	21 000	-	21 000
Plan 2005	09/03/2006	6,11	09/03/2010	09/03/2016	5 298	(2 700)	-	2 598	-	2 598
Plan 2005	09/01/2007	7,73	09/01/2011	09/01/2017	15 000	(15 000)	-	-	-	-
Plan 2005	02/03/2007	7,58	02/03/2011	02/03/2017	51 792	(28 632)	-	23 160	-	23 160
Plan 2005	22/06/2007	8,7	22/06/2011	22/06/2017	12 000	(12 000)	-	-	-	-
Plan 2005	13/12/2007	5,04	13/12/2011	13/12/2017	12 000	(12 000)	-	-	-	-
Plan 2005	18/03/2008	3,15	18/03/2012	19/03/2018	80 100	(55 500)	-	24 600	-	24 600
Plan 2005	19/05/2008	4,87	19/05/2012	20/05/2018	2 790	(2 130)	-	660	-	660
Plan 2008	03/07/2008	4,87	04/07/2012	05/07/2018	60 000	-	-	60 000	-	60 000
Plan 2009	01/04/2009	2,6	01/04/2013	02/04/2019	79 900	(51 900)	-	28 000	-	28 000
Plan 2010	22/02/2010	3,22	22/02/2014	23/02/2020	35 000	-	-	35 000	11 669	23 331
Plan 2010	18/03/2010	3,34	18/03/2014	19/03/2020	105 000	(14 500)	-	90 500	30 179	60 321
Plan 2010	14/05/2010	3,1	14/05/2014	14/05/2020	31 000	-	-	31 000	10 336	20 664
Plan 2011	15/03/2011	2,45	15/03/2015	16/03/2021	140 931	(54 897)	-	86 034	48 067	37 967
Plan 2011	24/05/2011	2,01	24/05/2015	25/05/2021	55 000	(25 000)	-	30 000	20 001	9 999
Plan 2012	18/04/2012	1,31	18/04/2016	19/04/2022	171 865	(28 603)	-	143 262	143 262	-
					<b>2 714 168</b>	<b>(1 024 411)</b>	<b>(921 800)</b>	<b>767 957</b>	<b>263 514</b>	<b>504 443</b>

**Actions gratuites**

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire de la Société a attribué gratuitement un nombre total de 1.084.684 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issue de la période de deux ans est de 459.525. 126.893 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 498.266 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Date de l'assemblée ayant autorisé	Date d'attribution	Date d'acquisition	Date de cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Solde de droits	Nombre d'actions acquises
09/09/2005	17/11/2005	19/11/2007	17/11/2009	240 000	(13 600)	-	226 400
09/09/2005	09/03/2006	10/03/2008	09/03/2010	176 900	(82 500)	-	94 400
09/09/2005	18/12/2006	18/12/2008	18/12/2010	123 000	(100 000)	-	23 000
09/09/2005	02/03/2007	02/03/2009	02/03/2011	32 300	(16 800)	-	15 500
09/09/2005	22/06/2007	22/06/2009	22/06/2011	13 000	(11 000)	-	2 000
09/09/2005	13/12/2007	13/12/2009	13/12/2011	3 000	-	-	3 000
09/09/2005	18/03/2008	18/03/2010	18/03/2012	110 500	(77 500)	-	33 000
09/09/2005	19/05/2008	19/05/2010	19/05/2012	13 950	(3 650)	-	10 300
23/05/2008	04/07/2008	04/07/2010	04/07/2012	40 000	(20 000)	-	20 000
23/05/2008	01/04/2009	01/04/2011	01/04/2013	36 525	(16 700)	-	19 825
23/05/2008	22/02/2010	22/02/2012	22/02/2014	30 000	(30 000)	-	-
23/05/2008	18/03/2010	18/03/2012	18/03/2014	81 600	(69 500)	-	12 100
10/05/2010	15/03/2011	15/03/2013	15/03/2015	3 000	-	3 000	-
10/05/2010	24/05/2011	24/05/2013	24/05/2015	65 000	(25 000)	40 000	-
10/05/2010	28/07/2011	28/07/2013	28/07/2015	30 000	(30 000)	-	-
10/05/2010	18/04/2012	18/04/2014	18/04/2016	85 909	(2 016)	83 893	-
				<b>1 084 684</b>	<b>(498 266)</b>	<b>126 893</b>	<b>459 525</b>

*Bons de souscription d'actions*

*Bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance*

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions à raison d'un bon par action de la Société détenue au 4 février 2011, un (1) bon permettant de souscrire une (1) action nouvelle au prix de 2,28 Euros.

Les principales caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

- Prix d'exercice des bons de souscription d'actions : 2,28 Euros.
- Parité d'exercice : l'exercice de un (1) bon de souscription permet de souscrire une (1) action nouvelle.
- Période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucun des bons de souscription d'actions émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Le 18 avril 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 77.920 bons de souscription d'actions à raison d'un bon par action de la Société détenue au 18 avril 2012, un (1) bon permettant de souscrire une (1) action nouvelle au prix de 1,86 euros.

Les principales caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

- Prix d'exercice des bons de souscription d'actions : 1,86 euros.
- Parité d'exercice : l'exercice de un (1) bon de souscription permet de souscrire une (1) action nouvelle.
- Période d'exercice : du 18 avril 2012 au 18 avril 2017.

Lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, aucun des bons de souscription d'actions émis le 18 avril 2012 n'a été exercé par les bénéficiaires.

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

*Bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires de la société*

Le 14 décembre 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux actionnaires de la Société de 42.552.654 bons de souscription d'actions à raison de dix (10) bons permettant de souscrire une (1) action nouvelle au prix de 1,95 euros.

Les principales caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

- Prix d'exercice des bons de souscription d'actions : 1,95 euros.
- Parité d'exercice : l'exercice de dix (10) bons de souscription permet de souscrire une (1) action nouvelle au prix de 1,95 euros.
- Période d'exercice : du 19 décembre 2012 au 14 décembre 2014.

Au 31 décembre 2012, 3 665 actions ont été émises du fait de l'exercice de 36 650 bons de souscription d'action à un prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total levé de € 7 146,75

*Contrat de liquidité*

Un contrat de liquidité a été mis en place le 19 mai 2009 avec la société Natixis Securities pour un montant total de K€ 400. K€ 200 ont été versés suite compte le 19 mai 2009. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie disponible est comptabilisée en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2012, le compte de liquidité comprend 111.617 titres Diaxonhit et K€ 41 de trésorerie disponible.

**15. AUTRES FONDS PROPRES**

(en milliers d'euros)	<b>31décembre 2012</b>	<b>31 décembre 2011</b>
Avances conditionnées .....	843	-
<b>Total .....</b>	<b>843</b>	-
Dont part à court terme .....	-	-
<b>Part à long terme.....</b>	<b>843</b>	-

La Société a perçu des avances conditionnées d'OSEO, organisme public accordant des financements aux entreprises françaises de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné par le succès commercial et technique des projets de recherche auxquels elles se rapportent. Le remboursement de ces avances est déclenché par le dépassement de seuils de chiffre d'affaires définis dans les contrats de financement.

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

## 16. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	Entrée de périmètre <i>Ingen Biosciences</i>	Dotation de l'exercice 2012	Reprise de l'exercice 2012 (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 décembre 2012
- Provision pour retraite	(a)	232	50	112	-	-	394
- Autres provisions pour risques	(b)	193	108	-	193	-	108
- Provision pour charges	(c)	121	-	-	121	-	-
- Provision pour litiges sociaux	(d)	85	67	-	85	-	67
<b>Total des provisions</b>		<b>632</b>	<b>225</b>	<b>112</b>	<b>400</b>	<b>-</b>	<b>569</b>

Impact (net des charges encourues) :

Résultat d'exploitation		-	-	112	400	-	-
Résultat financier		-	-	-	-	-	-

(a) Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du groupe versent des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés. La législation française prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le montant de la provision pour Indemnités de Fin de carrière s'élève à K€ 394 au 31 décembre 2012.

(b) Au 31 décembre 2011, les autres provisions pour risques comprenaient K€ 193 relatifs aux loyers de la filiale américaine engagés jusqu'à fin janvier 2013. Au 31 décembre 2012, la totalité de cette provision a été utilisée.

(c) Une provision pour restructuration de K€ 121 avait été constituée pour tenir compte des frais liés à la réorganisation de la filiale américaine entreprise dans le cadre de la nouvelle stratégie engagée depuis le début de l'année 2011. Cette provision a été intégralement utilisée au début de l'année 2012

(d) Les litiges prud'homaux ont été réglés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012. La provision a donc été intégralement utilisée.

## 17. ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Les engagements de crédit-bail engendrent la comptabilisation d'une dette financière, représentative des loyers restants à payer par la Société. Le tableau suivant renseigne les parts court-terme et long-terme de ces engagements.

(en milliers d'euros)	31/12/2012
2013 .....	237
2014 et au-delà .....	131
<b>Total des redevances .....</b>	<b>368</b>
Part intérêts 2013	7
Part intérêts 2014	2

## 18. DETTES FINANCIERES

L'intégralité des dettes financières est libellée en euros.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2012	2011
Emprunts bancaires .....	2 298	-
Intérêts courus sur emprunts .....	13	-
<b>Total .....</b>	<b>2 311</b>	<b>-</b>
<i>Dont part à court terme (inférieure à 1 an)</i>	<i>444</i>	<i>-</i>
<i>Part à long terme (entre 1 et 5 ans)</i>	<i>1 867</i>	<i>-</i>
<i>Part à long terme (supérieure à 5 ans)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre provient intégralement du groupe InGen BioSciences. Cette dette auprès des établissements de crédit a permis à la société de financer l'acquisition du produit propriétaire Tetanos Quick Stick® (TQS) intervenue en 2011 et supporter une partie de l'effort de recherche et développement du produit BJI Inoplex®.

## **19. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2012, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités, les créances clients, les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les autres créances et la part à moins d'un an des dettes à long terme et des obligations de crédit-bail n'ont pas donné lieu à des provisions conformément au paragraphe 3.13 des principes comptables.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic In Vitro, la devise majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Diaxonhit supporte un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de trois natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les tunnels de change asymétrique
- Les achats à terme

### Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

L'option de change définit une période d'accumulation, un montant nominal quotidien, une barrière activante (taux de change euros / dollar), un taux d'accumulation appelé « Strike » (taux de change euros/dollar supérieur au taux de change du jour de l'opération) et un coefficient multiplicateur.

L'option permet d'accumuler quotidiennement, pendant la durée de l'option, des achats en dollars à un taux de change variable fonction des trois scénarii suivant :

- Le taux de change du jour est inférieur à la barrière activante : pas d'accumulation constatée,
- Le taux de change du jour est compris entre la barrière activante et le « strike » : accumulation du montant du nominal au taux « strike »
- Le taux de change du jour est supérieur au taux « strike » : accumulation du montant du nominal multiplié par le coefficient de l'option au taux « strike ».

Le montant total de devises achetées à terme n'est pas connu à la date de mise en place de l'option.

### Les tunnels de change asymétrique Européens

Le tunnel de change asymétrique Européen est une option de change (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de garantir un cours d'achat à une échéance donnée et de bénéficier en partie d'un taux de change plus favorable à la date de l'option le cas échéant. L'option définit un montant nominal de dollars, une date d'échéance de l'opération, un cours minimum garanti, un cours plafond et un coefficient multiplicateur. Trois cas de figure peuvent alors se présenter à la date d'échéance:

- Le cours du jour est inférieur au taux plancher : achat du montant du nominal au taux plancher garanti,
- Le cours du jour est compris entre les taux plancher et plafond : la société peut si elle le souhaite acheter le montant nominal au cours du jour,
- Le cours du jour est supérieur au taux plafond : la société achète le montant nominal multiplié par le coefficient de l'option, au taux de change plafond.

Le montant de devises achetées n'est connu qu'à échéance, en fonction du cours de change à l'échéance et d'un ratio déterminé au moment de la signature de l'engagement.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque les conditions de marché de devises sont favorables au groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Cet instrument ne permet cependant pas d'améliorer le cours d'achat des dollars par rapport au taux du jour de l'opération.

## 20. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	<b>31 décembre</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Fournisseurs .....	4 312	428
Factures non parvenues.....	1 558	447
Fournisseurs d'immobilisation	-	30
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....</b>	<b>5 870</b>	<b>905</b>

L'augmentation constatée des fournisseurs et comptes rattachés s'explique principalement par l'entrée du groupe IBS dans le périmètre de consolidation de Diaxonhit. Au 31 décembre 2012, le contributif du groupe IBS dans les comptes consolidés se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	<b>31.12.2012</b>
Fournisseurs .....	2 857
Factures non parvenues.....	731
<b>Total .....</b>	<b>3 589</b>

Il reste à signaler cependant que les Fournisseurs et comptes rattachés de Diaxonhit ont aussi connu une augmentation issue des prestations réalisées dans le cadre de l'acquisition pour un montant de K€ 871.

## 21. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	<b>31 décembre</b>	
	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Personnel, rémunération dues et congés payés.....	535	322
Primes.....	743	456
Organismes sociaux.....	1 138	376
Dettes fiscales.....	875	309
<b>Dettes fiscales et sociales.....</b>	<b>3 291</b>	<b>1 463</b>

De la même manière, l'augmentation du poste de dettes fiscales et sociales s'explique par l'entrée du groupe IBS dans les comptes consolidés de Diaxonhit :

(en milliers d'euros)	<b>31.12.12</b>
Personnel, rémunération dues et congés payés.....	236
Primes.....	325
Organismes sociaux.....	753
Dettes fiscales.....	403
<b>Dettes fiscales et sociales.....</b>	<b>1 717</b>

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA sur article 259B du CGI (K€ 306) provenant principalement de refacturations de la filiale américaine (cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « autres créances à court terme» (cf Note 12).

## 22. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2012 s'élèvent à K€ 1 564 au 31 décembre 2012 (dont K€ 1 438 à court terme et K€ 10 à long terme) par rapport à K€ 1 022 au 31 décembre 2011. Ils correspondent :

- Aux travaux de recherche et développement facturés à Allergan en 2012 mais dont la réalisation s'effectuera en 2013. Ces produits constatés d'avance sont composés du montant des facturations émises pour les travaux du trimestre à échoir (cf Note 3). La part relative à la collaboration avec Allergan s'élève à K€ 841 au 31 décembre 2012, contre K€ 930 au 31 décembre 2011.
- Aux subventions perçues avant le 31 décembre 2012, pour des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2013 et 2014,
- Aux prestations du service après-vente, facturées et non encore réalisées, d'InGen auprès de ses clients

## 23. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Elle couvre les activités allant de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation des produits.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

*La ventilation du chiffre d'affaires a été effectuée en fonction de la localisation géographique des clients.*

(en milliers d'euros)	France	Europe	Autre	U.S.A.	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro....	691	-	-	-	<b>691</b>
Produits de recherche et développement.....	-	-	-	4 391	<b>4 391</b>
Subventions R&D.....	251	54	-	-	<b>305</b>
Perte d'exploitation.....	(6 152)	-	-	(322)	<b>(6 474)</b>
Total des actifs.....	36 850	-	-	1 644	<b>38 494</b>

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 :

(en milliers d'euros)	France	Europe	Autre	U.S.A.	Total
Produits de recherche et développement.....	5	24	-	4 961	<b>4 990</b>
Subventions R&D.....	3	-	-	-	<b>3</b>
Perte d'exploitation.....	(6 016)	-	-	(2 569)	<b>(8 585)</b>
Total des actifs.....	15 145	-	-	2 458	<b>17 603</b>

## 24. EFFECTIFS

L'effectif moyen de Diaxonhit (groupe – ancien périmètre) sur les exercices 2012 et 2011 s'élève à 50 et 61 personnes respectivement. Diaxonhit employait au 31 décembre 2012, 47 personnes dont 2 dans sa filiale américaine Exonhit Therapeutics, Inc.

InGen Biosciences employait au 31 décembre 2012, 58 personnes.

Pour les exercices 2012 et 2011, les charges de personnel du groupe se sont élevées respectivement à K€ 5 257 (incluant les charges de personnel d'InGen Biosciences sur la période allant du 15 au 31 décembre 2012) et K€ 6 222.

## 25. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2012, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 5 387, détaillé de la façon suivante :

- Ventes de produits de Diagnostic In Vitro, réalisées par sa filiale InGen : K€ 691
- Produits de recherche et développement : K€ 4 375
- Subvention de recherche et développement : K€ 305
- Autres produits : K€ 16

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

## 26. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	<u>2 012</u>	<u>2 011</u>
<b>Produits financiers .....</b>	<b>64</b>	<b>1 522</b>
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement.....	7	9
Provision intérêts à recevoir sur Placements.....	54	142
Provision prime de remboursement emprunt	-	111
Obligations Convertibles (b).....	-	1 254
Divers.....	3	6
<b>Charges financières .....</b>	<b>(48)</b>	<b>(1 365)</b>
Intérêts sur emprunt obligataire convertible (a)....	-	(85)
Prime de remboursement emprunt Obligations Convertibles.....	-	(1 254)
Provision dépréciation actions propres (c).....	(37)	(4)
Divers.....	(11)	(22)
<b>Charges et produits financiers .....</b>	<b>16</b>	<b>(157)</b>

- (a) Le montant des intérêts comptabilisés en charges financières au titre des emprunts obligataires convertibles s'est élevé à K€ 85 sur l'exercice 2011 (OC).
- (b) Le solde des obligations étant arrivé à maturité en novembre 2011, la provision pour prime de remboursement de K€ 1 254 a été reprise
- (c) Le montant de l'action ayant subi une baisse en fin d'année, une provision pour dépréciation a été constatée dans les comptes afin d'en tenir compte dans l'évaluation du portefeuille du contrat de liquidité.

## 27. IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France (34,43% en 2012 et en 2011) et le montant d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

(en milliers d'euros)	Exercice	
	2012	2011
Résultat courant avant impôt.....	(6 714)	(8 202)
Taux d'impôt en vigueur en France .....	34,43%	34,43%
Produit d'impôt théorique.....	2 311	2 824
Incidence des crédits d'impôt recherche.....	943	1 103
Impact de la non activation des déficits fiscaux reportables et autres différences	(2 872)	(2 963)
Déficiences permanentes.....	561	139
<b>Produit/(charge) d'impôt effectif .....</b>	<b>943</b>	<b>1 103</b>

La société a une position nette d'impôt différé actif composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice	
	2 012	2 011
Impôts différés actifs :		
<b>Impôts différés actifs sur report déficitaires IBS (au 1er janvier 2012)</b>	<b>785</b>	-
<b>Impôts différés actifs sur report déficitaires (*).....</b>	<b>34 694</b>	<b>32 162</b>
<i>Diaxonhit</i>	34 635	32 162
<i>Ingen Biosciences (exercice 2012)</i>	58	-
<b>Autres différences temporaires.....</b>	<b>575</b>	<b>234</b>
Impôts différés actifs, net.....	36 053	32 396
Provision pour dépréciation.....	(36 053)	(32 396)
<b>Impôts différés nets .....</b>	-	-

(\*) Les déficits fiscaux reportables présentés sont ceux de la maison mère Diaxonhit et du groupe InGen Biosciences. Le taux d'imposition de la filiale américaine dépendant du niveau des résultats futurs, il est impossible d'estimer le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires aux Etats Unis.

Par prudence, la Société a constaté une provision à hauteur de 100% du montant des impôts différés actifs nets.

Au 31 décembre 2012, la Société dispose de déficits reportables en France d'environ K€ 103 314 sans limitation de durée.

Au 31 décembre 2012, la Société dispose de déficits reportables d'environ K€ 5 789 au titre des pertes réalisées par Exonhit Therapeutics, Inc. aux Etats-Unis.

## **28. HONORIAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Les honoraires concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Montant HT en milliers d'euros	Ernst and Young	A&D
<b>Audit</b>		
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>		
- Diaxonhit	49	30
- Filiales intégrées globalement (Groupe InGen Biosciences)	45	-
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>		
- Revue semestrielle et Due Diligence d'acquisition	195	21
<b>Sous Total</b>	<b>289</b>	<b>51</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>		
Juridique, fiscal, social	-	-
Autres	-	-
<b>Sous Total</b>		
<b>Total</b>	<b>289</b>	<b>51</b>

## 29. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire de la Société se sont élevées à K€ 972 au cours de l'exercice 2012, contre K€ 881 en 2011. Une somme de K€ 80 a été provisionnée dans les comptes 2012 au titre des jetons de présence de l'année 2011 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 90 l'année précédente.

## 30. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 8312 heures au 31 décembre 2012.

<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>Heures</b>
Ingen	3 558
InGen BioSciences	1 173
<b>Total groupe InGen Biosciences</b>	<b>4 731</b>
 <b>Diaxonhit (ancien périmètre)</b>	 3 581
 <b>Total</b>	 8 312

Au cours de l'année 2012, 84 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 3.13, la Société n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2012.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2012**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

### 31. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2012 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change	(a)	9 271	9 271	-	-
<b>Obligations en matière de locations simples</b>	<b>(b)</b>	<b>1 892</b>	<b>888</b>	<b>1 004</b>	<b>-</b>
Locations immobilières		1 178	547	631	-
Locations de véhicules		549	293	257	-
Location de photocopieuses		164	48	116	-
<b>Total</b>		<b>13 054</b>	<b>11 047</b>	<b>2 007</b>	<b>-</b>

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Engagements à moins d'un an	Engagements de un à cinq ans	Engagements à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change	(a)	9 271	9 271	-	-
Garanties	(c)	31		31	-
<b>Garanties reçues dans le cadre de l'acquisition du groupe InGen Biosciences</b>	<b>(d)</b>	<b>1 308</b>	<b>1 128</b>	<b>180</b>	<b>-</b>
Garantie octroyée par les Garants tels que définis dans le contrat d'acquisition des titres InGen Biosciences		180	-	180	-
Garantie octroyée par les Cédants du groupe InGen BioSciences dans le cadre de la cession		1 128	1 128	-	-
Autres engagements commerciaux	(e)	10	10	-	-
<b>Total</b>		<b>10 620</b>	<b>10 409</b>	<b>211</b>	<b>-</b>

- (a) Les options de change sont des engagements conclus entre la Société et la banque HSBC tels que décrits dans le paragraphe 19. Au 31 décembre 2012, le montant des engagements donnés à la banque par la Société s'élève à €9 271. Cette dernière s'engage à verser la contrevaleur en dollars aux taux de change définis dans les différents contrats d'option de change.
- (b) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location de photocopieuses et de location immobilière
- (c) Dans le cadre de ses activités courantes, la Société accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2011 est la suivante :
  - 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de K€ 31, ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social de la Société boulevard Masséna à Paris.
- (d) Dans le cadre du contrat d'acquisition d'InGen Biosciences, Diaxonhit a obtenu une garantie de passif qui se matérialise de la façon suivante:
  - Une garantie donnée par les Garants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180,
  - Une garantie donnée par les Cédants, sous forme de séquestre d'actions Diaxonhit (1 253 457 actions valorisées au cours de clôture au 31 décembre 2012 à € 0,90 par action) obtenus en rémunération de la cession.
- (e) Un accord de licence pour un nouveau test diagnostique du cancer du sein a été signé en mai 2009 avec l'Institut Gustave Roussy (IGR). A la date de signature du contrat, K€ 30 ont été versés et comptabilisés en immobilisations incorporelles. Une provision de 10 K€ au titre de redevance annuelle pour l'exploitation des brevets a été constitué sur l'exercice 2011 et versée début 2012. Un versement de redevance annuelle de 10 K€ est également prévu en 2013.

## **32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **32.1. PACEO**

Le 14 janvier 2013, la maison mère Diaxonhit a mis en place d'un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options ("PACEO") avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2012. L'objectif de ce programme est le financement de l'activité de la Société.

Dans ce cadre, Société Générale a souscrit, pour un montant total de 6 875 euros, des bons d'émission d'actions ("BEA") exerçables au gré de la Société pour lui permettre de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 6 875 000 actions (soit environ 12,4% du capital actuel). Ces émissions d'actions pourront être réalisées au cours des 3 prochaines années, par tranches de 500 000 actions au maximum. Le prix de souscription sera fixé avec une décote de 8% par rapport au cours moyen pondéré des 3 séances de bourse précédant sa fixation.

Le 25 janvier 2013, Diaxonhit a décidé de procéder, par exercice de BEA émis dans le cadre du PACEO, à l'émission de 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,94 euro par action, soit une décote de 8% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Les fonds ainsi levés atteignent K€ 401 net des frais.

### **32.2. BMS – Allergan**

Le 6 février 2013, la Société a annoncé avoir été informée par Allergan de la décision de Bristol-Myers Squibb (BMS) de ne pas poursuivre ses travaux de développement de l'EHT/AGN 0001, une molécule issue de la collaboration avec Allergan dans le traitement de la douleur neuropathique, et de rendre ce programme à Allergan. Les raisons de cette décision n'ont pas été communiquées à la Société.

Cette décision n'a pas d'incidence sur les fondamentaux du groupe, en particulier elle n'aura pas d'impact sur le chiffre d'affaires récurrent et sur l'activité principale dans le diagnostic. Elle ne remet pas en cause non plus la longue collaboration scientifique avec Allergan, et notamment la poursuite des projets de développement en cours.